



TUTORAT AIDE-SOIGNANT

Formation Aide-Soignant



Formation en **présentiel** exclusivement

Durée

2 jours - de 8h30 à 17h30
Accueil à partir de 8h15

Nombre de participants

14 stagiaires maximum par session

Calendrier

Session 1 :

Jeudi 8 et vendredi 9 février 2024
DLI* : le 15 janvier 2024

Session 2 :

Jeudi 15 et vendredi 16 février 2024
Annulée

Session 3 :

Jeudi 11 et vendredi 12 avril 2024
DLI* : le 18 mars 2024

Session 4 :

Jeudi 10 et vendredi 11 octobre 2024
DLI* : le 16 septembre 2024

Session 5 :

Jeudi 17 et vendredi 18 octobre 2024
DLI* : le 23 septembre 2024

*DLI : Date Limite d'Inscription

Tarifs

600 euros (repas inclus)

Lieu

CFPP des Hôpitaux Civils de Colmar
39 Avenue de la Liberté
Entrée du CFPP rue du Dr BETZ

Possibilité de réaliser la formation dans votre établissement pour un groupe complet sous certaines conditions

Nature et sanction de la formation

Formation non diplômante
Délivrance d'une attestation de formation

Délai d'accès

Moins de 2 mois

Accessibilité Handicap

Les locaux sont accessibles pour toutes personnes présentant un déficit moteur, visuel, sensitif et auditif

Inscriptions et renseignements

Inscription par mail exclusivement : formationcontinuecfpp@ch-colmar.fr

Renseignements au : **03 89 12 44 81**

PARTICIPANTS ET PRÉ-REQUIS

Cette formation s'adresse à tout professionnel du secteur sanitaire et médico-social en charge de l'accueil et de l'encadrement des élèves aides-soignants. Un test de positionnement est réalisé avant la session pour évaluer le niveau de connaissance du stagiaire au moment de son entrée en formation. Ce test permet de réajuster le contenu de la formation en fonction des besoins du public.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font par mail à formationcontinuecfpp@ch-colmar.fr et sont retenues par ordre d'arrivée.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ⇒ Accompagner les tuteurs dans l'élaboration d'une démarche de tutorat
- ⇒ Faciliter l'appropriation du référentiel et du processus de formation et d'évaluation pour les tuteurs au regard de la législation en cours
- ⇒ Structurer l'accompagnement des élèves au cours du stage

POINTS FORTS DE LA FORMATION

- ⇒ Un apport de connaissances adaptés aux expériences ainsi qu'aux besoins du stagiaire
- ⇒ Un apport de connaissances : référentiel 2021 de formation des aides-soignants, principe de l'accompagnement, notions d'apprentissage et de relation pédagogique, concepts de compétence et d'évaluation, rôle et mission des différents acteurs
- ⇒ Un échange avec des professionnels qui vivent l'encadrement et le tutorat tant sur les terrains de stage clinique qu'au centre de formation

APTITUDES ET COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

A l'issue des 2 jours de formation, le stagiaire sera en mesure de :

- ⇒ Accompagner les élèves aides-soignants en ayant une posture d'encadrant conforme aux attendus du référentiel de formation,
- ⇒ Favoriser l'apprentissage des élèves en stage.

MODALITÉS D'ACCUEIL ET CONDITIONS DE DÉROULEMENT

Envoi d'un courrier avec édition d'une convention de formation en double exemplaire à signer par l'établissement inscrivant les stagiaires. Le règlement intérieur du CFPP est consultable sur :

<https://www.cfpp-colmar.fr/wp-content/uploads/2022/11/2022-RI-Rentrée.pdf>

PROGRAMME/CONTENU

- ⇒ Tour de table et exploitation des tests de positionnement pour adapter le contenu de la formation aux besoins/attentes des stagiaires
- ⇒ Présentation du référentiel de formation AS
- ⇒ Explication de la fonction tutorale et de l'approche par compétences
- ⇒ Le rôle du tuteur et l'accompagnement des élèves
- ⇒ Réflexion sur la démarche d'évaluation des actions de l'élève lors d'un soin
- ⇒ L'évaluation de stage et de mi-stage

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ⇒ Apports théoriques
- ⇒ Démarches réflexives à partir d'études de cas
- ⇒ Analyse pratique
- ⇒ Utilisation du portfolio et des feuilles d'évaluation des compétences en milieu professionnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ⇒ Test de positionnement avant et après la formation pour mesurer la progression du stagiaire
- ⇒ Evaluation de l'action de formation par le biais d'un questionnaire envoyé à l'employeur

INTERVENANTS

Les intervenants sont des formateurs du Centre de formation des Professions Paramédicales des Hôpitaux Civils de Colmar.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VENEZ VISITER

NOTRE SITE INTERNET



Taux de satisfaction : 94 %

CE QU'EN PENSENT LES STAGIAIRES :

« Merci pour ces deux jours d'enseignement privilégiés et pour votre accueil »
« Formation bien complète et très enrichissante. »

Centre de Formation des Professions Paramédicales (CFPP) des Hôpitaux Civils de Colmar
39 Avenue de la Liberté
Entrée du CFPP rue du Dr BETZ

03 89 12 44 81

formationcontinuecfpp@ch-colmar.fr